

## Corps des TSDD spécialité NSMG : fiche groupes de fonctions

### Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

#### *Projet de mise en œuvre aux MEDDE/MLETR*

TSDD spécialité NSMG (ex-CAM)

	Administration Centrale	Services
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• adjoint chef de bureau</li><li>• responsable de pôle, d'unité, de cellule au sein d'un bureau</li><li>• expert</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• responsable d'entité de niveau 1</li><li>• responsable d'unité (ULAM notamment)</li><li>• expert</li></ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• adjoint de responsable de pôle, d'unité, de cellule au sein d'un bureau</li><li>• chargé de mission à enjeux</li><li>• spécialiste</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• adjoint responsable entité de niveau 1</li><li>• responsable de pôle au sein entité niveau 1</li><li>• chargé de contrôle</li><li>• spécialiste</li></ul>
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• chargé d'études, de mission</li><li>• chargé de gestion, instructeur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• chargé d'études, de mission</li><li>• chargé de gestion, instructeur</li></ul>

#### léments de lecture :

- l'entité de niveau 1 représente l'unité de base définie dans l'arrêté d'organisation du service. En règle générale, on trouve les libellés suivants : bureau, cellule, unité ... Cette entité peut comprendre des entités plus petites.
- la caractérisation des termes spécialiste et expert : par exemple, au sens comité de domaine